



FICHE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX EMBAUCHÉS

Collectivité employeur :

Mail gestionnaire RH de la collectivité : _____

Agent

Mme M. **Nom :**

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance : / / (jj/mm/aaaa)

Commune de naissance :

Adresse domicile :

Code postal : Ville :

Date d'embauche : / / (jj/mm/aaaa)

Fonction :

Grade :

✓ Dans le cas d'une mutation, bien vouloir préciser :

Précédente Collectivité :

date de fin d'activité : / / (jj/mm/aaaa)

Cadre réservé au Secrétariat du Cdg35

Création

Mise à jour

saisie urgente

Saisie Contact Effectuée le : /

Observations :

Conformément au RGPD, la collectivité doit informer la personne concernée de la collecte de ses données à caractère personnel. L'objectif de ce traitement de données est la gestion du dossier de médecine préventive. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées sur les logiciels « Préventiel » et « Contacts » sous la responsabilité du Président du Cdg35. Notre obligation légale est définie par le Décret N°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale. Ces données sont conservées pendant 120 ans à compter de la date de naissance de l'agent(e). Elles sont collectées et communiquées aux seuls destinataires suivants : médecins, infirmiers (ères), secrétaires médicales, gestionnaires Cdg35 ayant accès aux logiciels « Préventiel » et « Contacts ». L'agent(e) dispose d'un droit d'accès, de rectification, du droit à l'oubli et d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, l'agent(e) peut contacter notre délégué(e) à la protection des données par courriel à l'adresse suivante : dpo@cdg35.fr. Si l'agent(e) estime, après nous avoir contactés, que ses droits « informatiques et libertés » ne sont pas respectés, l'agent(e) peut adresser une réclamation à la CNIL.

Document à compléter par l'employeur et à retourner le plus rapidement possible au Service de Conditions de travail du Cdg35 par mail ou par courrier accompagné du formulaire de demande de visite médicale et de la fiche de poste

SANS RETOUR DE CETTE FICHE, LA VISITE MÉDICALE N'AURA PAS LIEU